

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



**VOUS AVEZ
DROIT À DES
AID€S POUR
VOS TRAVAUX ?**

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PYRÉNÉES
BEARN-BIGORRE

La communauté de communes met à votre disposition un accompagnement gratuit pour monter et suivre votre dossier de A à Z !



POUR QUI ?

- > Propriétaires occupants sous conditions de ressources
- > Propriétaires bailleurs avec loyers encadrés



POUR QUEL LOGEMENT ?

- > Construction depuis plus de 15 ans
- > Occupé en résidence principale (depuis 5 ans pour les logements sociaux)



POURQUOI ?

- > Réaliser des économies d'énergie
- > Réhabiliter/rénover un logement insalubre
- > Adapter le logement pour le maintien à domicile

SUR RENDEZ-VOUS | Tél. 05 62 34 42 74

PERMANENCES | ARGELÈS-GAZOST & LUZ-ST-SAUVEUR